



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 22 septembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 5 octobre 2009

AMENAGEMENT DE LA RUE DE CHOLETTE -  
LOT 3 'ESPACES VERTS' - MOINS VALUE SUR  
MARCHÉ DE TRAVAUX - SIGNATURE D'UN  
AVENANT N° 1

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi  
06 octobre 2009

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

**Secrétaire de séance :** Mme Nicole IZORE -

**Excusés avant donné pouvoir :**

- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Françoise BILLY
- Michel PAILLEY donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD

**VOIRIE CIRCULATION ROUTIERE AMENAGEMENT DE LA RUE DE CHOLETTE - LOT 3 'ESPACES VERTS' - MOINS VALUE SUR MARCHÉ DE TRAVAUX - SIGNATURE D'UN AVENANT N° 1**

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire  
Après examen par la commission municipale compétente,

Dans le cadre de l'opération d'aménagement de la rue de Cholette, le Conseil Municipal, lors de sa séance du 30 mars 2009, a décidé d'autoriser des travaux supplémentaires pour les lots « VRD » et « Eclairage public ». Il a été convenu que cette décision était sans conséquence sur le montage financier de l'opération puisqu'a contrario, l'exécution des autres lots « espaces verts » et « maçonnerie » produisaient une moins value sur les quantités prévues aux marchés.

Afin d'entériner ces modification en moins value, il convient de conclure un avenant avec la Société VIVATYS.

**Incidence sur le lot 3 – Espaces verts - Marché n° 08221A005**

	<b>HT</b>	<b>TTC</b>
➤ Tranche ferme – montant initial	42 905,42 €	51 314,88 €
➤ Moins value sur tranche ferme	7 947,41 €	9 505,10 €
➤ Tranche ferme après avenant n° 1	34 958,01 €	41 809,78 €
➤ Tranche conditionnelle 2 – montant initial	34 260,87 €	40 976,00 €
➤ Moins value sur tranche conditionnelle n° 1	632,29 €	756,22 €
➤ Tranche conditionnelle 2 après avenant n° 1	33 628,58 €	40 219,78 €
➤ Montant initial du marché	77 166,29 €	92 290,88 €
➤ Moins value sur marché	8 579,70 €	10 261,32 €
➤ <b>Montant du marché après avenant n° 1</b>	<b>68 586,59 €</b>	<b>82 029,56 €</b>

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver l'avenant en diminution de la masse de travaux pour le lot « Espaces Verts » de l'aménagement de la rue de Cholette ;
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'avenant.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Amaury BREUILLE**